

Déposé le 09/11/2022

Caen PIC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Agenda

17 décembre
Repas dansant
12H00
Salle Pierre Sémard
à Caen





L'Union Syndicale des Retraité-e-s CGT du Calvados, vous propose

UN REPAS DANSANT

Samedi 17 décembre 2022



De 12h00 à 18h00

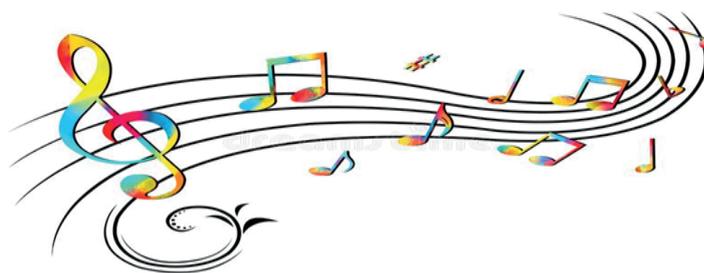
Salle Pierre Sémard,
14 rue Villey Desmeseret
Caen

Participation :
Adulte : 28€
Boissons
non comprises

menu

Mise en bouche
Coquilles saint Jacques
poivrons, chorizo
Trou Normand des gosiers tonics
Pavé de veau Sauce Forestière
gratin dauphinois,
Trois fromages sur lit de salade
Nougat glacé aux fruits rouges
Café

Le tirage d'une tombola avec de nombreux lots animera cet après-midi dansant !



Inscription avant le : 5 décembre 2022.

Nom :
Nom :
Nom :
Nom :

Prénom :
Prénom :
Prénom :
Prénom :

Nombre de repas

x 28€ =

Paiement à joindre avec l'inscription à l'ordre de l'USR CGT 14.

Bulletin à renvoyer à l'USR CGT 14, 8 rue du colonel Rémy 14000 Caen

Vous pouvez également contacter une des personnes dont les coordonnées figurent ci-dessous

Lemarois Jean Luc : jean-luc-lemarois@orange.fr tel : 06 70 73 95 22 ou Prunier Gilles : gilou.prunier@wanadoo.fr
tel : 06 08 53 19 91 ou Mariette Michel : mariette-mi@orange.fr tel : 06 27 58 14 82

Flash info séniors

Sommaire :

Edito :

Jean-Luc LEMAROIS
Secrétaire Général
USR/CGT14

17 décembre

Repas dansant

La sécu

Le CNR

Ferroviaire:

Ouverture à la concurrence

Retraité-e-s CGT éduc/action

Infos

Livre: Manuel de la
bataille des retraites



Je ne vais pas faire le bilan de la politique de Macron, des orientations de son gouvernement ou des ambitions du MEDEF. Tout cela, vous connaissez.

Rappelons simplement nos revendications pour la «gagne».

Après les multiples actions des retraités, le gouvernement, en plein mois de juillet, a été obligé de voter l'augmentation des pensions et des retraites de base de 4%.

Cela ne fait pas le compte par rapport à l'inflation et la non rétroactivité.

Mais les rassemblements, les manifs et les interpellations commencent à payer. La manifestation unitaire du 29 septembre ont donné le ton pour la montée des luttes.

Oui, nos revendications sont au cœur des préoccupations des retraités.

Avec les 06 et 26 octobre, pour l'augmentation des retraites et des pensions de base et pour faire évoluer les retraites complémentaires à hauteur de l'inflation.

Le 06 octobre, réunion du conseil d'administration. Il y a eu un rassemblement avec la Confédération et 5 autres organisations et associations pour faire entendre notre exigence de revalorisation des retraites complémentaires, qui concerne les retraités et les actifs.

Cette initiative a été, également portée par l'envoi de plus d'une centaine de motions de tous les départements et des professions à la direction de l'AGIRC-ARRCO. Notre USR CGT 14 a envoyé la motion.

Le climat social très revendicatif ont contraint le conseil d'administration, de décider d'une revalorisation des retraites à la hauteur de 5,1%. Ce premier résultat est à mettre sur le compte de la mobilisation des retraités depuis des mois dans le pays, qui reste malgré tout insuffisant au regard de l'inflation prévue, autour de 8% d'ici la fin de l'année

De l'argent il y en a ! Allons le chercher à l'AGIRC-ARRCO, tirons la sonnette d'alarme au MEDEF, avec la participation des actifs, pour les retraités et futurs retraités.

Ne lâchons rien sur des services publics de qualité, autant que dans nos entreprises nationales, comme EDF, la SNCF, etc... 30% des retraités ne disposent pas d'internet pour diverses raisons. Comment accèdent-ils à des services totalement dématérialisés ?

Ne lâchons rien sur le bulletin de pension papier. Chaque retraité en a besoin pour connaître précisément le montant de ses pensions, ses cotisations et le prélèvement des impôts à la source. Le relevé bancaire ne suffit pas.

Toutes et tous ensemble. Ne lâchons rien !

Le Conseil National de la Résistance

Le 15 mars 1944, à l'unanimité, le Conseil National de la Résistance vote « Le programme du Conseil national de la Résistance », appelé Les jours heureux.

Ci-dessous, un extrait qui concerne plus particulièrement les propositions de politique générale et des mesures à appliquer dès la Libération.

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle; (...).

Afin d'assurer :

l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel.

la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression.

la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères.

la liberté d'association, de réunion et de manifestation.

l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance.

le respect de la personne humaine.

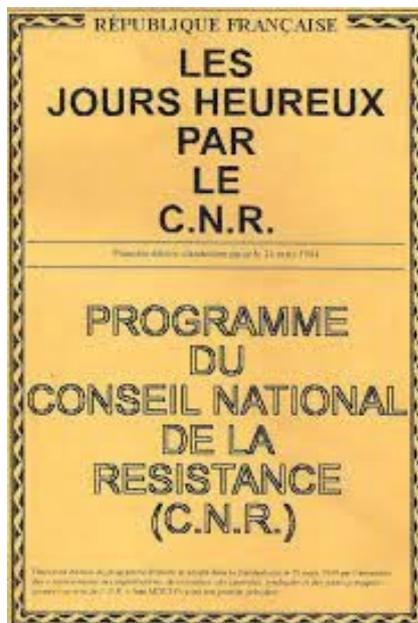
l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Afin de promouvoir les réformes indispensables :

Sur le plan économique:

l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.

une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes; l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production.



le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques.

le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales.

le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Sur le plan social:

le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail; l'un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine.

la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie.

la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale;

un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.



la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier.

l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural.

une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que vive la France ! Le Conseil national de la Résistance !

« *Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie.* » Ambroise Croizat, le 3 décembre 1945.

Mireille Paume et Jacques Verdon

Ferroviaire: ouverture à la concurrence !

Depuis le 1^{er} juillet, la région Sud a supprimé la majorité des tarifs réduits et cartes nationales SNCF pour les trajets ayant une origine et une destination en région SUD. Une décision qui a provoqué de violentes réactions sur les réseaux sociaux...

Dans un premier temps, la région avait également annoncé la suppression des places gratuites pour les détenteurs de pass Interrail et Eurail, mais devant le tollé, elle a reculé...

Le président de la région, Renaud Muselier, a déclaré le 5 juillet sur Twitter : « Que les usagers français et européens soient rassurés : le pass Interrail est, et restera bien accepté sur le réseau TER en Région Sud. Nous restons engagés dans une stratégie claire : des transports décarbonés, utiles et efficaces pour nos usagers réguliers ! »

Avec la suppression des tarifs réduits et des cartes nationales le train coûtera donc plus cher en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pas certain que la stratégie pour des « transports décarbonés, utiles et efficaces » soit aussi « claire » que l'affirme Renaud Muselier. Au moment où l'Allemagne propose des pass à 9 euros pour lutter contre l'inflation et la crise énergétique, le choix de la région Sud paraît anachronique.

Samuel Delziani (journal: Ville Rail&Transport)

Le Conseil Régional a acté le 17 octobre, l'ouverture à la concurrence en Normandie.

Le premier lot concerné sera « l'étoile de Caen » (ligne Caen-Rennes, Caen-Rouen, Caen-Granville, Caen-Lisieux-Deauville-Dives. L'ensemble des lignes le sera au plus tard en 2029! C'est clairement une volonté idéologique de vouloir transférer le trafic de voyageur ferroviaire depuis l'entreprise historique vers des opérateurs privés. Economiquement, il n'y a en réalité aucun intérêt, sauf à « servir certains de leurs amis ».

L'ouverture à la concurrence n'est pas obligatoire!

Le règlement européen OSP le précise clairement. D'ailleurs, plusieurs états européens et plusieurs régions de France continent avec l'opérateur historique à investir dans le rail public pour la réouverture le lignes et une tarification attractive, tout en maintenant les guichets ouverts et mêle en développant des services pour favoriser l'accueil de tout les usagers.

La concurrence n'est pas la solution, c'est le problème!



Pourquoi veulent-ils tuer la sécu?

Depuis sa création, les libéraux n'ont eu de cesse de vouloir réduire la Sécurité sociale à un simple filet de sécurité pour les pauvres, afin que la santé devienne un produit marchand dans les mains des assureurs privés.

Les gouvernements Macron accélèrent ce processus, mis en place notamment par Juppé dans les années 1990.

À la demande du patronat, les exonérations de cotisations sociales se sont multipliées pour atteindre plus de 70 milliards d'euros.

Plusieurs problèmes se posent. D'une part, la compensation par l'État se fait par affectation de recettes issues de la TVA, impôt très injuste car non progressif. D'autre part, l'État ne respecte pas la loi Veil de 1994 qui prévoit une compensation intégrale des exonérations.

Par ailleurs, les 136 milliards d'euros de dépenses sanitaires et sociales liées à la crise Covid ont été affectés à la dette sociale. Cette dernière doit être remboursée par la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale), cotisation supplémentaire que les salariés payeront jusqu'en 2033, amputant ainsi leurs salaires.

Malgré cette contribution, la Sécurité sociale va perdre 15 milliards d'euros dans la crise Covid quand l'État pris entièrement à sa charge les aides versées aux entreprises.

La Sécurité sociale est aussi amputée par la volonté de remplacer les augmentations de salaires par des modes de rétribution exonérés de cotisations sociales. Sur ce point, il existe une totale convergence entre Macron, LR et le RN.

Face à ces attaques, il convient de redire à quoi servent les cotisations sociales du salarié et de l'employeur qui figurent sur les fiches de paie au côté du salaire net.

Représentant 40 % de la rémunération totale, elles sont versées à la Sécurité sociale pour assurer les frais de santé, la retraite, les allocations familiales et la prise en charge des accidents du travail. Ce montant n'a rien d'excessif, n'en déplaie au patronat. Et il correspond à peu près à ce qui existe dans la plupart des pays dits « riches ». La grande différence est le niveau des prestations reçues en retour.

Avec la Sécurité sociale, chacun obtient selon ses besoins et non en fonction de son niveau de cotisation, comme c'est le cas avec les assurances privées.

En outre, le système est très économe. Les coûts de gestion de la Sécurité sociale sont d'environ 5 %, contre 25 % pour les assurances privées qui doivent consacrer des fonds à chercher des clients et dégager du bénéfice pour les actionnaires. Il ne faut donc pas se laisser abuser par des mesures qui ne visent qu'à nous voler une partie de ce qui nous appartient, c'est-à-dire nos cotisations sociales, pour en faire profiter le marché des assurances. ■

1995 : LA FRANCE A LE MEILLEUR SYSTÈME DE SANTÉ AU MONDE ...

2021 : LA FRANCE DÉGRINGOLE À LA 24^{ÈME} PLACE MONDIALE



les retraité.e.s CGT Educ'action

Les retraités de la CGT Educ'Action se sont réunis le 06/10/2022 à Granville. Ils ont passé en revue les problèmes de l'heure, aussi bien ceux des retraités que ceux des actifs, aussi bien ceux d'aujourd'hui que ceux d'hier, aussi bien les nationaux que les internationaux : pensions, salaires, réforme des lycées professionnels, l'année électorale présidentielle, le programme social de Macron, l'espoir retrouvé grâce aux luttes souvent gagnantes, la guerre en Ukraine, le climat, la place des femmes et l'égalité (Afghanes et Iraniennes)...

Après cette rencontre fructueuse en échanges d'idées, ils se sont restaurés au restaurant d'application du Lycée Hôtelier Marland de Granville où ils ont pu féliciter les élèves et leurs professeurs pour l'accueil, la cuisine et le service impeccables ! Prochaine réunion dans l'Orne. Jean DELETRAZ



Pour info

La première réunion de territoire pour les retraités du secteur de l'UL d'Hérouville st Clair Côte de Nacre aura lieu le jeudi 17 novembre 2022 à partir de 14h à l'UL, à la maison polyvalente 1018 quartier grand parc à Hérouville st Clair autour d'un pot convivial.

Permanence USR/CGT

Les 28/11 et 19/12 à la maison des syndicats le 14h15 à 17h00

Initiative Culturelle :

Journée à Rouen pour la 8ème édition de l'Armada.

Au prix de 55€ le 13 juin 2023 (50 places disponibles).

Transport Caen/Rouen aller retour en bus + sortie croisière avec le feu d'artifice de 22H à minuit.
+ d'informations dans un prochain journal.



LE RENDEZ-VOUS MONDIAL
DES GRANDS VOILIERS

PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

NORMANDIE

76
SEINE-MARITIME

métropole
rouennaise

Rouen

CCI ROUEN
METROPOLE

HAROPA
PORT

MAIRIE
NATIONALE
L'ARMADA
ROUEN 2023

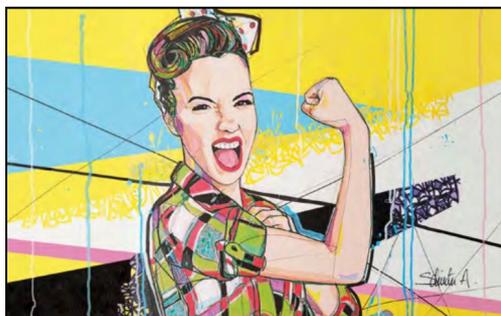
**Elections des représentants.es des locataires
aux conseils d'administration des bailleurs sociaux.**

Du 15 novembre au 15 décembre 2022

Vous avez les clefs, prenez vos affaires en mains!

VOTEZ INDECOSA-CGT.

A lire ! Manuel de la bataille des retraites



Manuel de la bataille des retraites

Pierre Dharréville

Les éditions de la Fondation Gabriel-Péri

Le droit à la retraite est un puissant marqueur de civilisation. Une conquête sociale qui s'est construite dans la durée. Affichant un vaste projet de remodelage antisocial, le Président de la République avait pour projet un changement complet de système de retraite, basé sur un calcul par points. Ainsi, alors que le Covid-19 fondait sur la planète, toute la Macronie s'échinait à imposer une réforme des retraites qui, pourtant, suscitait un profond rejet. Mis en difficulté dans la rue comme dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, le Premier ministre dégainait le 49-3, puis confinait le pays. À l'issue de ce débat intense, l'auteur a dressé l'inventaire des nombreuses questions agitées dans la bataille. Bien lui en a pris : la question n'en finit pas de resurgir. Témoignage d'une confrontation âpre, il repasse les arêtes du débat, démonte les idées reçues, et dessine les contours d'une réforme progressiste, « pour une retraite qui va bien ». Nous publions ce texte mis à jour avec les analyses des premiers effets de la crise sanitaire. Nul doute qu'il servira.

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

13,80 €

*Offre réservée aux nouveaux abonnés

Abonnez-vous !

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Dernière profession : _____

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (13,80€)*
à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex



**Ou parrainez
un(e) ami(e) !**

**Le magazine
fait par
et pour
les retraités**

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

www.ucr.cgt.fr